



COMPTE-RENDU du Conseil d'Administration du 16 Novembre 2016 MONTREDON des CORBIERES

Début de séance à : 18h00

Secrétaire de séance : Mme. LAGUIERCE

Nombre de présents : 23

Procurations : Mme. CABROL à Mme. SORIANO, M. DAURIAC à M. GARCIA, Mme. ARQUIE à M. MENAGER et Mme. AZEMA à M. GREZE

Mot d'accueil par Mme. SORIANO qui excuse le Maire de Montredon des Corbières pris par d'autres occupations.

1. Adoption du Compte-Rendu de la dernière séance

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Informations diverses sur le travail effectué depuis la dernière réunion du CA : préparation de la présente réunion notamment par le Bureau Syndical.

2. Délibération

1. Proposition d'augmentation du prix des repas servis aux personnes âgées

Proposition d'une hausse de 0.50€, hausse uniforme et non en pourcentage. L'augmentation est de 0.50 € quel que soit le choix de la personne afin de ne pas pénaliser les personnes qui sont dans le besoin. La dernière augmentation date de janvier 2013.

L'augmentation du prix des repas sera effective au 1^{er} janvier 2017.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

2. Assurance statutaire du personnel

Démarrage au 1^{er} Janvier 2017 avec un groupement autour de Groupama. Le CIAS va subir une forte augmentation du fait du nombre de maladie élevé au sein du personnel.

Passage de 56 678.00 € de cotisation à 103 188.00 €. Possibilité que le personnel IRCANTEC ne soit plus assuré afin de diminuer l'augmentation.

Le taux de cotisation passe de 6.13% à 13.10%.

La délibération est adoptée à l'unanimité

3. Ouverture d'un emploi d'avenir au tableau des effectifs

Dans la semaine nous avons appris l'impossibilité de signer de nouveaux contrats d'avenir. Nous avons la possibilité malgré tout de signer un CUI-CAE pour 30 heures hebdomadaires.

La délibération est adoptée à l'unanimité

4. Virement de crédits au budget principal

Le service connaissant une forte hausse d'activité, la facture dédiée à l'achat de prestation de service va dépasser les prévisions de fin d'année.

Chapitre	Article	
65 Autres charges de gestion courante	652 Déficit des budgets annexes à caractère adm.	-30 000.00 €
11 Charges à caractère Général	6042 Achats de prestation de service	+30 000.00 €
Solde mouvements		0.00 €

La délibération est adoptée à l'unanimité.

5. SSIAD : reprise sur provisions

Les soins infirmier sont problématiques. En projection à la fin d'exercice ils se monteront à 106 000.00 €. Afin de pouvoir payer les soins infirmiers et le personnel, il est nécessaire d'effectuer une reprise de 20 000.00 € sur notre provision pour risques et charges.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

6. Subvention au service d'Aide à Domicile

Il est proposé aux membres du CA d'augmenter le virement initial de 15 000.00 € budgétés pour la porter à 85 500.00 €.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

7. Virement de crédits budget SAD

Les virements sont exposés tout comme la reprise.

Groupe de dépenses	Article	
I	6251	-30 000.00 €
II	6163	-1 000.00 €
	623	-2 864.00 €
II	64111	+33 864.00 €
Solde mouvements		0.00 €

La délibération est adoptée à l'unanimité.

8. Reprise de provisions

Les mouvements sont exposés à l'assemblée. 59 247.45 € sont repris de la provision pour risques et charges.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

3. Informations diverses

- Obtention d'une subvention sur réserve parlementaire de M. le sénateur Roland Courteau pour l'achat du nouveau logiciel d'aide à domicile.
- Communication : La lettre d'information va être envoyée à la fin du mois.

La séance est levée à 19h13

Secrétaire de séance
Mme Laguerce